

Le dispositif bancaire à la périphérie de la métropole montréalaise

Jean-Bernard Racine

Volume 17, numéro 40, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Racine, J.-B. (1973). Le dispositif bancaire à la périphérie de la métropole montréalaise. *Cahiers de géographie du Québec*, 17(40), 210–216.
<https://doi.org/10.7202/021115ar>

LE DISPOSITIF BANCAIRE À LA PÉRIPHÉRIE DE LA MÉTROPOLE MONTRÉLAISE

Dans le cadre des travaux que nous avons effectués en vue de présenter une analyse globale du phénomène suburbain montréalais * (Racine 1972), nous devons à Jean Labasse, alors professeur invité à l'Université de Sherbrooke (1968), d'avoir songé à vérifier de plus près la configuration spatiale du dispositif bancaire à la périphérie de la métropole. En effet, contrairement aux activités du commerce de détail, qui ont engendré un grand nombre d'études et fait naître une théorie de valeur générale, que l'on pouvait chercher à tester empiriquement et à comprendre à la lumière de quelques principes fondamentaux (hiérarchie des équipements et des places, portée d'un bien, etc . . .), l'activité bancaire n'a pas encore sollicité de la part des géographes une attraction soutenue, tout particulièrement au niveau des localisations intra-urbaines.

Les remarquables travaux de Jean Labasse (1955) ont permis de comprendre le rôle des capitaux dans la structure de la région et toutes les études de réseaux urbains ou d'aire d'influence urbaine s'y réfèrent obligatoirement. Les études de centres débouchent également sur la mise en évidence du rôle primordial des banques. Ce sont les grandes banques qui le plus souvent président à l'édification des grands immeubles administratifs, avec ou sans le concours des compagnies d'assurances et de crédit. On sait très bien en outre que les unes et/ou les autres patronnent directement le renouveau résidentiel aux limites même du C.B.D. aussi bien qu'à la périphérie et qu'elles ne sont pas restées étrangères au mouvement d'exurbanisation des grandes surfaces commerciales. D'une façon ou d'une autre, par les filiales qu'elles contrôlent, ce sont elles aussi qui règlent le jeu de la spéculation sur les terrains à bâtir autour de Montréal. Mais ce sont là des choses que l'on apprend petit à petit, de l'intérieur, c'est aussi un sujet d'étude spécifique, étranger à notre propos. Il conviendrait cependant d'y revenir avec soin dans l'éventualité d'une étude des processus décisionnels qui sont à la base du mécanisme de la croissance urbaine, puisque c'est la banque qui commande, pour l'essentiel, l'ensemble des investissements.

Ce que nous retiendrons ici c'est la nature de l'équipement bancaire. La banque est par nature l'élément le plus fixe d'une centralité qui n'a pourtant de sens que si elle se traduit par une hiérarchie de flux. C'est pourquoi la banque est justement l'expression de cette hiérarchie. « Inscrite au centre, enseignait Jean Labasse, la banque se nourrit de la noblesse du cœur urbain, physiquement et historiquement ». Mais ce qui est vrai pour le centre

* Ce petit travail entre dans le cadre des recherches que nous avons poursuivies depuis sept ans sur la région de Montréal et qui ont bénéficié de l'appui financier du Conseil des Arts du Canada que nous tenons à remercier une fois de plus à cette occasion.

de la ville ne l'est plus forcément pour les équipements bancaires situés dans les zones périphériques. Si l'on comprend fort bien la localisation précise des bureaux directeurs des grandes banques aux lieux de convergence et d'accessibilité relative maximales au centre des C.B.D., la distribution géographique des succursales obéit sans doute à d'autres règles qu'il valait la peine de chercher à préciser.

Notre curiosité s'est limitée ici à la considération des équipements de service offerts à la population, tels qu'on pouvait les saisir en comptant, pour chacune des municipalités, le nombre de succursales installées. À ce niveau cependant, il convenait d'être conscient que la notion de centralité bancaire n'avait plus grand sens. La succursale est un service détaché du centre et accompagnant la clientèle vers les zones de résidences que celle-ci s'est choisie. En milieu rural pourtant, la banque redevient un équipement relativement rare, lié sinon à l'importance de la population des bourgs, du moins à leur position stratégique dans un système de flux. Dans la zone proprement suburbaine, et plus spécifiquement dans la zone *métropolitaine* qui entoure la municipalité de Montréal, la banque perd beaucoup de son caractère de centralité. Encore faut-il apporter ici une nuance importante.

1. *De l'échelle régionale à l'échelle de la banlieue : les ambiguïtés de la notion de centralité*

À l'échelle de la grande région de Montréal (telle que définie par le Service d'Urbanisme), 14 villes (soit un maigre 12% des effectifs) groupaient en leur sein 68% du nombre total des succursales bancaires, la ville de Montréal étant évidemment exclue de tous ces calculs. Ces villes avaient toutes plus de 10 000 habitants en 1966. À l'échelle régionale la banque apparaît donc bien comme un équipement central et centralisé. On découvre aussi que dans les zones les plus marginales par rapport à la poussée urbaine, dans les 37 municipalités qui n'avaient pas encore atteint le seuil des 1 000 habitants en 1966, sept possédaient pourtant une succursale bancaire. En milieu rural, la banque demeure également un équipement central. Jusqu'au seuil des 5 000 habitants, les municipalités n'ayant pas de banque sont toujours plus nombreuses, quelle que soit leur taille, que les municipalités en possédant une. Trois villes pourtant, dont la population oscillait entre 5 000 et 9 000 âmes, n'avaient pas même une succursale. À ce niveau cependant les municipalités pourvues de banques sont plus nombreuses que celles qui en sont dépourvues, et une fois atteint le seuil des 10 000 habitants, toutes les municipalités ont au moins une banque. C'est à ce niveau, aussi bien dans les villes satellites que dans la zone métropolitaine, que la notion de centralité bancaire, telle que mesurée par l'implantation des succursales, devient beaucoup plus ambiguë.

À l'intérieur de ces municipalités, le nombre des succursales n'obéit que partiellement aux sollicitations du poids démographique. Les villes satellites comme Saint-Hyacinthe et Saint-Jean, pourtant relativement éloignées de Montréal, n'avaient respectivement que huit et six établissements ban-

caires pour 23 781 et 27 584 habitants. Longueuil, en revanche, dont les habitants fréquentent pourtant quotidiennement le C.B.D. montréalais, bénéficiait de la présence de dix-sept succursales pour 25 593 personnes. Le contraste est grand avec Boucherville, sa voisine le long du fleuve, au delà de Jacques-Cartier : cinq succursales pour 15 338 habitants, mais plus grand encore en ce qui concerne Jacques-Cartier elle-même, qui entoure géographiquement Longueuil et qui ne disposait, pour ses 52 527 habitants, que d'une succursale de plus (six) que Boucherville. Au-delà de cette dernière ville, Varenne en comptait déjà trois malgré un maigre 2 382 habitants. Ce n'est pourtant pas une ville satellite, mais son parc industriel au bord du fleuve est très animé. On comprend vite, en considérant ces chiffres, que chaque cas devrait être examiné avec soin, mais ceci nous conduirait beaucoup trop loin.

Nous voulions cependant au moins *essayer* de découvrir quelques relations générales, en pratiquant une série de coups de sonde statistiques, à différentes échelles, en combinant à la représentation bancaire au sein de chacune des municipalités divers types de variables choisies soit en vertu d'une hypothétique causalité, soit comme révélateurs possibles d'un phénomène d'ordre structurel. La connaissance du milieu pouvait en effet nous induire en erreur si on n'y associait pas un test de vérification statistique. Dans la zone métropolitaine par exemple, la quasi totalité des supermarchés alimentaires planifiés, construits avec un parking, se prolongent par une série d'au moins quatre ou cinq magasins, parmi lesquels on retrouve toujours une succursale bancaire, à côté d'un nettoyeur (« cleaner » ou « pressing »), d'un « dairy bar » servant de petite épicerie complémentaire et vendant tabacs et journaux, d'une pharmacie, d'un restaurant, parfois associé à la pharmacie, et souvent encore d'un petit magasin de souliers appartenant à une grande chaîne et confié à un gérant. Par ailleurs, tous les centres d'achat ont une banque, deux dans les grandes surfaces d'importance régionale. Mais ils abritent aussi des supermarchés alimentaires. Le long des principales artères urbaines, dans les zones densément peuplées, comme à Longueuil justement, la banque apparaît fréquemment, tandis que plus loin, dans les municipalités de la couronne, on la retrouve près de l'Hôtel de Ville et de l'église. Si elle n'y est pas, elle est remplacée par une Caisse Populaire qui joue localement à peu près le même rôle. En définitive, la fonction bancaire s'apparente en banlieue à une fonction devenue banale, relativement bien décentralisée, dont le seuil d'apparition est finalement extrêmement variable. Sans être aussi généralisée que l'épicerie, elle est aussi fréquente que la pharmacie et répond comme elle à des besoins strictement locaux.

Une de nos premières découvertes en la matière fut la *non-correspondance* entre la notion de centralité commerciale, telle que nous avons pu l'établir (Racine, 1973b) en la dégageant de sa génératrice démographique, et le nombre de succursales bancaires présentes dans une municipalité. La corrélation entre la distribution de succursales bancaires et celle des ré-

sidus issus de la régression liant la population à l'importance groupée des commerces de détail et des services commerciaux n'est que de 0,30, soit un maigre 9% pour le coefficient de détermination. C'est assez dire que le rayonnement commercial d'une municipalité n'a pratiquement rien à faire, à l'échelle de toute la zone métropolitaine, avec son importance bancaire. En revanche, si l'on s'abstient de dépouiller l'importance commerciale de sa composante démographique, la corrélation est cette fois beaucoup plus élevée et s'établit à 0,895. La concomitance n'est pourtant pas parfaite et l'analyse des résidus nés de la sur – ou de la sous-évaluation des banques par les activités commerciales, mettent en évidence le rôle-clé de municipalités différentes. Sur la Rive-Sud (et pour toute la zone métropolitaine d'ailleurs), le plus élevé de ces résidus est pourtant celui de Longueuil qui obtenait aussi une forte valeur commerciale et qui s'affirme donc, de manière spécifique, comme le véritable relais du C.B.D. montréalais, au plan bancaire comme au plan commercial. Saint-Lambert a également une représentation bancaire meilleure que ne pouvaient l'indiquer ses établissements commerciaux (1,56) ; tout comme les riches municipalités de Westmount (3,98) et d'Outremont (2,47). Il y a certainement là, dans ces cas particuliers, l'indication que la stratégie de la localisation bancaire n'est pas indifférente au statut socio-économique des résidents. Chateauguay-Centre, qui avait également un fort niveau de centralité commerciale, possède un résidu positif (1,37), tout comme Boucherville (1,62) et Saint-Bruno-de-Montarville (1,19), pourtant très déficitaires au plan commercial. Dès 1966, Ville d'Anjou était bien équipée en banques (5,56) alors que les commerces ont mis deux ans de plus à venir. Le rythme de croissance de ces municipalités périphériques est sans aucun doute un puissant attrait pour les banques, d'autant plus qu'il s'agit de municipalités habitées par des classes aisées. Elles entrent cependant dans la catégorie des villes de plus de 10 000 habitants et ce résultat perd donc beaucoup de sa signification puisque, ce seuil dépassé, la banque est toujours présente.

2. *Les attributs spatiaux corrélatifs de l'implantation bancaire*

Nous avons donc cherché plus loin, à une plus grande échelle, au sein des limites définies par le Service d'Urbanisme, dans un rayon de 30 milles (48 km) du C.B.D. montréalais. Mais de nouveau la découverte est plutôt surprenante. Le rôle de la distance au centre est pratiquement négligeable. La fréquence des banques et l'importance de leur représentation numérique au sein des municipalités tend à décroître au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, mais le gradient est bien moins marqué que celui de la densité (-3,34) et il n'est pas significatif statistiquement. La distance à la banque la plus proche des municipalités n'ayant pas de facilité bancaire ne joue aucun rôle non plus dans le système. Dans ce milieu extrêmement discontinu et traversé par de très grands axes de circulation rapide, qui accroissent en fait l'isolement des noyaux les uns par rapport aux autres, les banques ne prennent manifestement guère en considération la localisation des succursales, les leurs ou celles des concurrentes, dans les municipalités

voisines. Il semble que l'on peut en déduire aussi que les relations latérales sont extrêmement rares. Enfin, comme nous pouvions nous en douter à la suite de notre brève analyse de la répartition du nombre de banques selon les tailles des villes, la corrélation entre l'importance de la population et l'importance de la représentation bancaire est loin d'être parfaite : un coefficient de 0,75 qui, une fois monté au carré, ne donne qu'une proportion de 56,25%. La corrélation est cependant beaucoup plus nette avec la variable mesurant le nombre de locataires dans la municipalité.

Nous l'avons choisie parce qu'elle exprime au moins trois séries de réalités : un type d'habitat, multifamilial, une densité de population, une moindre motorisation, autant de liaisons dont nous avons déjà vu l'intensité positive en étudiant la structure du logement en banlieue. Ce coefficient de 0,832 avec les locataires est pour nous d'autant plus significatif que ce mode d'habiter en banlieue est plutôt rare, qu'il correspond, nous l'avons vu dans notre analyse de l'utilisation du sol, à un phénomène d'intensité générale de l'occupation urbaine (Racine, 1971), et qu'il multiplie en fait le nombre de clients potentiels pour la banque, beaucoup plus que ne le ferait, pour une même population au sein des limites municipales, l'habitat unifamilial. La corrélation avec le nombre de propriétaires est plus faible en effet (0,70). Quant à la corrélation avec la taille moyenne des familles elle est même faiblement négative (-0,32). On comprend donc pourquoi la banque n'est que partiellement liée à la population totale : une grande partie de celle-ci, en banlieue, est constituée par les enfants. L'habitat multifamilial multiplie au contraire, sur une très petite distance, le nombre de chefs de familles et il est généralement associé à l'implantation des autres activités économiques des municipalités, qui elles aussi ont recours à la banque, qu'il s'agisse d'industrie ou d'activités tertiaires. Le nombre potentiel de chèques de paye à établir et à distribuer, donc le nombre de comptes ouverts, est directement lié à l'intensité de l'utilisation économique du sol, à la présence de la main-d'œuvre. C'est pourquoi, en tenant compte de l'ensemble des relations précédemment mises en évidence, c'est à cette intensité de la vie urbaine, qui n'est pas forcément un fait de centralité commerciale, qui peut être représentée aussi par le haut niveau de vie des résidents, mais surtout par l'importance numérique des locataires, qu'il faut d'abord relier la distribution des succursales bancaires en banlieue. Jusqu'à quel point, dans quelle mesure et avec quelle marge d'erreur, nous ne saurions le dire sans procéder à l'enquête directe auprès des responsables.

3. *Banque et autres services tertiaires*

Il reste cependant, que dans une étude de ce type, conduite à cette échelle, il est difficile de lier la localisation des banques à autre chose. Chose curieuse, la spécificité de la localisation des équipements bancaires est encore plus manifeste lorsque l'on cherche à établir si elle entretient ou non des relations avec les autres types de services, comme c'est pourtant le cas dans tous les « centres des affaires ». Les banlieues n'en ont pas vrai-

ment, et même si elles disposent d'une demi douzaine de succursales bancaires, ces dernières ne créent pas un environnement local caractéristique. Pour les municipalités de la Rive-Sud nous avons établi une matrice de corrélation au sein de laquelle dix-sept séries de colinéarités ont été étudiées ; la distribution des banques étant successivement associée à celle des caisses populaires (-0,18) des sociétés de financement (0,12), des assurances (0,35), des agences immobilières (0,23), des bureaux de notaires (0,01), des coiffeurs (0,05), des restaurants (-0,1), des hôtels ou motels (0,06), des écoles (0,27), des écoles de conduite (0,09), des églises (0,20), des bureaux de médecins de famille et de dentistes (0,40), des bureaux de médecins spécialistes (0,57), des clubs et associations (0,07) et des stations de taxis (-0,34). Nous devons ajouter enfin le test de la corrélation avec le nombre total de ces services (0,11) et avec leur variété (0,30), toujours sans succès. Toutes ces activités, que l'on rencontre pourtant au centre des villes, ne se combinent et ne s'appellent absolument pas en banlieue. La seule liaison un peu nette est celle qui lie le nombre de banques à la représentation de la profession médicale, les spécialistes en premier lieu. Mais elle est encore relativement faible et sans doute liée par un facteur commun, la densité de l'habitat collectif, l'accessibilité aux transports publics. En outre, si on considère à nouveau l'indicateur du nombre de fonctions différentes accomplies au sein de la municipalité, la variété des services, comme un indicateur de centralité, force est d'admettre encore une fois que l'implantation bancaire ne lui obéit pas plus qu'elle n'obéit à la centralité des établissements de commerce de détail. Pourtant, la corrélation entre les assurances et cette variété des fonctions est de 0,71. La banque en reste à un très maigre 0,30 statistiquement non significatif. La liaison se fait ou ne se fait pas, apparemment selon les lois les plus strictes du hasard. Mais sans doute intervient-elle automatiquement une fois le seuil des 10 000 habitants dépassé. Pour le savoir, il faudrait élargir l'étude, et sortir de notre domaine. L'importance globale de la banque dans la banlieue est trop faible pour que nous suivions cette voie. Soulignons plutôt l'essentiel des résultats, bien fragiles il est vrai, de ces quelques manipulations statistiques.

La répartition des succursales bancaires, considérée à l'échelle suburbaine, loin de dépendre de variables telles que la distance au C.B.D. ou aux autres banques, comme dans la théorie des lieux centraux, dépend pour l'essentiel de l'intensité de l'occupation du sol, telle qu'exprimée par l'importance en valeur absolue des locataires dans les municipalités. Elle semble beaucoup moins sujette aux effets de dominance métropolitaine que ne le sont les autres types d'activités tertiaires. Elles se présentent bien comme un *phénomène d'accompagnement* (Labasse, 1966), destiné à servir le plus grand nombre possible de gens en étant moins lié à la dictature de l'automobile, même si de plus en plus la localisation au sein de l'aire des supermarchés et des centres d'achat planifiés devient aujourd'hui systématique, quoique non exclusive. Elle ne peut donc être considérée comme un équipement structurant du moins au niveau des réalités visibles et des seuls

points d'appuis des mécanismes financiers. On sait cependant, depuis les travaux de Jean Labasse, que ces points d'appuis cachent une autre réalité, qui exprime pourtant de façon concrète un aspect des relations qui unissent l'homme au milieu et qui font donc partie de la géographie. Cette réalité, liée à une circulation invisible, nous a échappé. La quantification est dans ce domaine particulièrement redoutable. Faute de pouvoir prendre directement contact avec l'agent même de la circulation, à l'intérieur de l'organisme bancaire, l'analyse ne peut être que superficielle. On le regrettera d'autant plus que les mécanismes financiers dominent évidemment la vie économique et qu'ils sont sans aucun doute riches de signification géographique. Ce que nous avons découvert confirme cependant les conclusions des travaux du spécialiste géographe et banquier : le réseau bancaire ne devance jamais le mouvement, il suit et consacre la situation établie. L'implantation d'une succursale « ratifie une ossature en place, parachève un réseau bien constitué ». Elle favorise la cristallisation du tissu urbain et semble fuir les tissus mal constitués. À ce titre l'implantation d'une succursale bancaire n'a pas du tout la même signification que l'implantation des commerces de détail, liée à l'automobile, même si dans les deux cas il s'agit d'investissements d'accompagnement. Elle n'a pas non plus la même signification que l'exurbanisation de l'industrie, même si les succursales bancaires s'installent volontiers dans les municipalités disposant d'une forte population manufacturière.

RÉFÉRENCES

- LABASSE Jean (1955) *Les capitaux et la région*. Paris, A. Colin. 532 p.
- LABASSE, Jean (1966) *L'organisation de l'espace : éléments de géographie volontaire*. Paris, Herman. 604 p.
- RACINE, Jean-Bernard (1971) Modèles graphiques et mathématiques en géographie humaine—I. La transformation des unités statistiques quantitatives en unités géographiques qualitatives. *Revue de géographie de Montréal*, XXV (4) : 323-358.
- RACINE, Jean-Bernard (1972) *Un type nord-américain d'expansion métropolitaine : la couronne urbaine du Grand Montréal (Géographie expérimentale d'un phénomène suburbain)*. Université d'Ottawa, Département de Géographie, 1105 p.
- RACINE Jean-Bernard (1973b) La centralité commerciale relative des municipalités du système métropolitain montréalais : un exemple d'utilisation des méthodes d'analyse statistique en géographie. Soumis pour publication à *L'Espace géographique*.

Jean-Bernard RACINE
 Département de géographie
 Université d'Ottawa